



Universités & Territoires

n°172

27/11/2024

Sommaire

■ Pages 3/4 : La résidence étudiante, c'est mieux ! ■ Pages 5 à 11 : Un colloque pour renforcer les liens entre recherche et territoires ■ Pages 13/14 : La SMERRA, aux côtés de la Région Auvergne Rhône Alpes pour couvrir les étudiants du territoire ! ■ Pages 15 à 17 : Mentorat d'Accueil de l'Afev : une intégration réussie des étudiants primo-entrants à Bordeaux et au-delà ■ Pages 20/21 : Climat et engagement : les étudiants franciliens à l'honneur ■ Pages 22/23 : LOGIFAC : une nouvelle résidence étudiante inaugurée à Villeneuve-d'Ascq ■ Pages 24/25 : FAC-HABITAT : 5 nouvelles résidences étudiantes signées



éditorial

Logement étudiant : un enjeu oublié, un avenir compromis



Par Nicolas Delesque
Directeur de la rédaction

Cette semaine s'est tenu le Congrès des maires à Paris, comme tous les ans à cette époque. L'occasion d'entendre et de voir les préoccupations, centres d'intérêt ou engagements de nos édiles pour les années à venir.

Parmi les premières, nous laisserons de côté celles qui cette année tournaient autour des annonces budgétaires

du nouveau gouvernement et renforçaient l'impression, de la part des élus, d'un mandat toujours plus difficile à effectuer, de décisions toujours plus compliquées à faire accepter, pour jeter plutôt un regard sur les engagements pour l'avenir.

Police municipale, difficulté de la politique ZAN, développement de France Services, avenir des services de la petite enfance, manque de psychiatres pour les engagements sur la santé mentale, modèle économique des EHPAD, politique du vélo, adaptation au changement climatique... autant de politiques publiques en discussion, qui ont fait l'objet d'annonces - nécessaires, pour prendre en compte les évolutions de notre pays comme de notre démographie.



Rendez-vous du
Logement étudiant

9^{ème} édition :
11 décembre 2024

→ s'inscrire

Mais rien sur l'habitat de nos étudiants ! Exceptées quelques généralités sur les petites surfaces dans le débat avec la Ministre (logements de petites surfaces d'ailleurs souhaités par les élus plutôt pour loger les anciens, dans un objectif de libérer les grands appartements) et une convention signée entre le *Cnous* et l'*USH*, sans engagement de la part des maires, et qui rappelle un fait déjà connu : plus de 90 % des logements sociaux étudiants, du *Crous* ou des associations, sont produits par les bailleurs sociaux !

Les étudiants, avec le développement quantitatif de ces vingt dernières années (appelé de leurs vœux par les responsables politiques européens, faut-il le rappeler), représentent dans toutes les métropoles plus de 10% de la population - Paris compris -, et même plus de 15 % dans des métropoles comme Nancy, Lille, Caen, Poitiers, Rennes...

Nous avons souhaité baser notre économie, et notre avenir, sur une diffusion la plus large possible de la connaissance, des compétences, afin de donner au plus grand nombre les moyens d'aborder les mutations de nos sociétés.

Or, aujourd'hui, des jeunes renoncent à leur formation faute de logements ! D'autres choisissent leur formation en fonction de leur proximité territoriale. Cet état de fait ne peut être satisfaisant ni pour notre continent, ni pour notre pays, ni pour nos territoires !

Et nous avons tendance à oublier ce dernier point dans les réflexions sur l'ESR au niveau local. L'apport des étudiants pour un territoire va bien au-delà de la seule réponse aux besoins économiques. Il touche tous les éléments du développement local, économique, mais aussi culturel, social... Il est même à parier que cette ressource à portée de la main va gagner en im-

portance, au vu des défis que nous devons relever.

Nous avons tous regardé avec effacement les impacts de la crise climatique chez nos amis espagnols. Mais nous avons tous pu relever également le très fort contingent de jeunes dans «l'indispensable aide des bénévoles» mobilisée au moment où les services institutionnels étaient complètement débordés. Valence, en effet, est aussi l'une des plus vieilles universités d'Espagne et l'une des principales villes universitaires. Les étudiants sur un territoire, c'est aussi un apport de solidarité ! ■



RENCONTRES MONTAGNES & SCIENCES

FESTIVAL DE FILMS D'AVENTURES SCIENTIFIQUES

organisées par

association **et** montagnes sciences

CNRs

UGA Université Grenoble Alpes

CAMPUS UGA VALENCE DRÔME ARDÈCHE

le navire VALENCE

en partenariat avec

FRANCE 2030

MINISTÈRE DE L'ÉCARTÉRIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RÉCHERCHE

MINISTÈRE DE L'ÉCARTÉRIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RÉCHERCHE

MINISTÈRE DE L'ÉCARTÉRIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RÉCHERCHE

IRID

OSUG

IMM

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

TEM

PENSER LES TRANSITIONS EN MONTAGNE

Fédération française des clubs alpins et de montagne

FOURMION

GÉNÉRATION MONTAGNE

PETZL Fondation

GÉOLITHÉ

Fondation Terre d'Initiatives Solidaires

KATADYN GROUP

NEMO

olagoped

ALPINE



La résidence étudiante, **c'est mieux !**

Les résidences étudiantes ont démontré leur utilité pour aider les étudiants à réussir leur parcours universitaire. Elles pourraient encore mieux jouer leur rôle si elles étaient en nombre suffisant.

Ce n'est pas nous qui le disons : ce sont eux, les étudiants. Un slogan pour souligner l'apport des résidences étudiantes à l'expérience étudiante de nos jeunes, et comment cet habitat est plébiscité par ceux qui ont eu la chance d'en bénéficier.

Les résidences étudiantes ont démontré leur utilité pour aider les étudiants à se sentir bien et favoriser la réussite de leur parcours universitaire. Les deux premières éditions du baromètre d'attractivité organisé par le syndicat professionnel AIRES (regroupant les exploitants de résidences sociales ou privées) l'ont confirmé lors de nos deux derniers RDVLE.

L'enquête de satisfaction de 2023 des Crous va dans le même sens, avec un plébiscite du rôle de ses agents et du caractère bienveillant de ces derniers dans l'accueil et la vie de tous les jours.

Cela dit, les résidences pourraient encore mieux jouer leur rôle si elles étaient en nombre suffisant, avec des offres adaptées à tous les besoins : sociaux, liés aux usages, à

la mobilité...

Mais ce slogan est là aussi pour rappeler que la résidence étudiante n'est pas seulement un logement, mais un habitat offrant aux étudiants un environnement sain - avec des services appropriés, de la présence humaine et des pairs : soit tout l'inverse des studios en ville !

Au moment où, dans nos métropoles, la crise de la production touche tous les segments du logement, la résidence étudiante apparaît comme un produit toujours opportun, répondant à des besoins qui touchent toutes les villes.

Ainsi, la production de résidences dédiées aux étudiants constitue donc non seulement une réponse à un besoin social et sociétal, mais également un levier pour détendre le reste du marché locatif et le rendre plus accessible à ceux qui s'installent !

Bien-être étudiant, production dynamique, équilibre des marchés locatifs locaux... La résidence étudiante : un investissement pour l'avenir !



Rendez-vous du Logement étudiant

9^{ÈME} ÉDITION DES RDVLE - 11 DÉCEMBRE 2024
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE-PSL

Programme

mercredi 11 décembre 2024

13h30 - 14h : accueil autour d'un café et thé convivial

14h : Ouverture par l'Université Paris-Dauphine- PSL et l'équipe des organisateurs

14h30 - 15h30 : 3ème édition du « Baromètre d'attractivité des résidences Aires » de Occurence, les résultats en exclusivité

15h30 - 16h : Remise des 6ème prix des RDV du Logement étudiant

16h 17h : Le débat - Les Résidences étudiantes, un véritable habitat pour le bien être étudiant

17h- 17h30 : Clôture des 9ème RDV du Logement Etudiant

4 webinaires

De janvier 2025 à juin 2025, suivez nos webinaires d'échanges et de valorisations du travail des exploitants et des acteurs de la vie étudiante.

Atelier en présentiel

Quelle évolution de la demande étudiante ?

Métropole de Lyon le 25 mars de 9h30 à 13h30

Pour plus d'information :

www.rdvle.com ou contact@rdvle.com

Nicolas Delesque, Délégué Général :
06 78 39 13 49

PARTENAIRES :

Dauphine | PSL
UNIVERSITÉ PARIS

ARPEJ ENGAGÉS
POUR L'HABITAT
DES JEUNES

fac-habitat
fac-habitat.com

LOGI+ FAC
SHERA
LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

SCHOLA
AMéliORANT le logement
DOMUS

Loire Campus
La Nantaise d'Habitations
Groupe ActionLogement

Open Partners
DÉVELOPPEUR URBAIN

3F Résidences
Groupe ActionLogement

Twenty Campus
sergic

EIFFAGE
IMMOBILIER

PARTENAIRE MÉDIA :

Universités & Territoires

les Crous

wifirst

Espacil Habitat
Groupe ActionLogement

AVEC LE SOUTIEN DE :

France Universités

FN
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'UNIVERSITÉS

AIRES
Association interuniversitaire des
Résidences Étudiantes et Services

adele

Latitude

afev
CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES

FAGE

AVUF
Association des Villes
Universitaires de France

Réseau
Vie étudiante

Un colloque pour renforcer les liens **entre recherche et territoires**

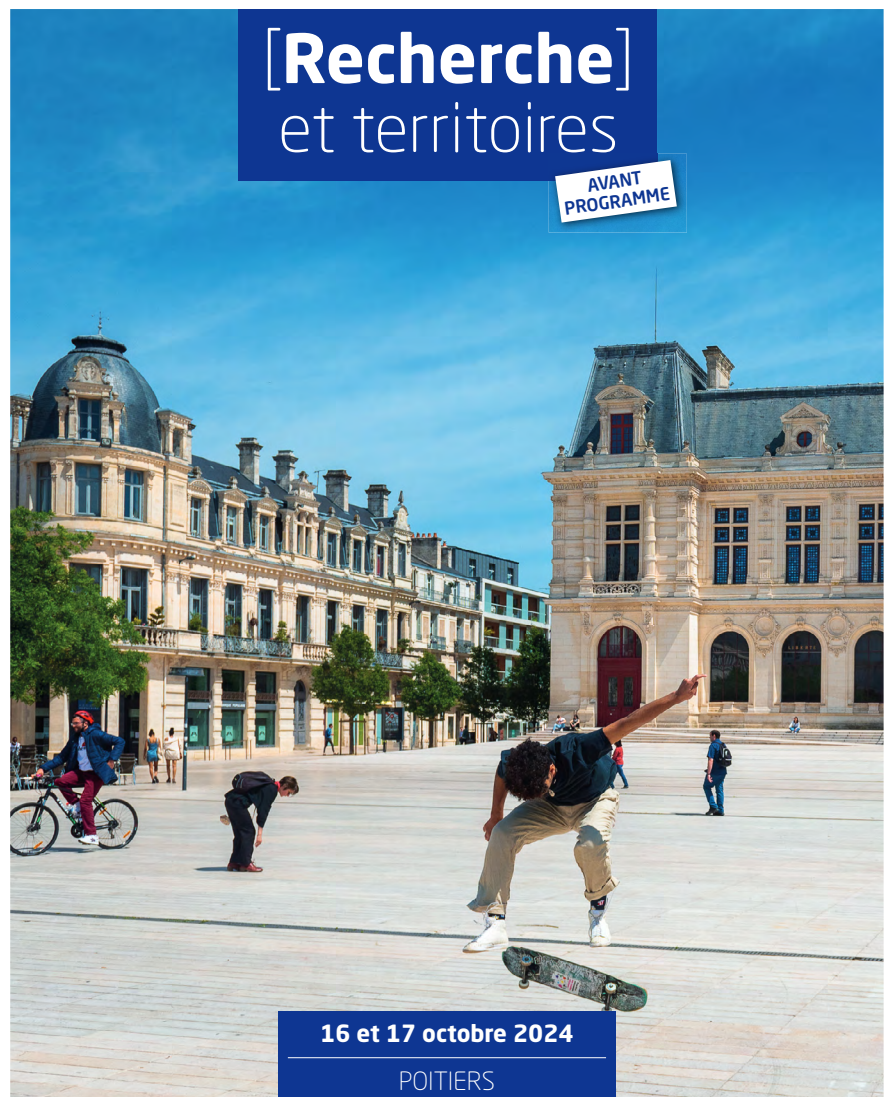
Colloque annuel des villes universitaires de France

Pour la séance d'ouverture du Colloque national des villes universitaires de France, mercredi 16 octobre 2024, trois personnalités étaient présentes pour accueillir les participants en la Faculté de sciences économiques de l'Université de Poitiers.



Virginie Laval, Présidente de l'[Université de Poitiers](#) et du Conseil de la Formation, de la Vie étudiante et de l'Insertion professionnelle de [France Universités](#), a d'abord souligné l'importance des partenariats avec la ville, la région et le département dans le développement du campus santé - un complexe dédié aux formations paramédicales et à l'innovation en santé : « Ce congrès est un lieu de dialogue, un lieu d'innovation où nous pourrions imaginer de nouvelles manières de collaborer », a-t-elle estimé.

De son côté, **Léonore Moncond'huy**, Maire de [Poitiers](#) a rappelé que sa ville était un « territoire universitaire », dont l'identité est intimement liée à son université. Elle a par ailleurs mis en avant des projets conjoints, tels que le projet «vélo campus», facilitant l'accès aux vélos pour les étudiants, et la filière biosanté, pour répondre aux besoins locaux en santé. Enfin, le Maire de [Metz](#), Président de l'[Eurométropole de Metz](#) et de l'[AVUF](#) **François GrosDidier**, a conclu cette séance en rappelant que l'AVUF vise à « enrichir l'action publique locale grâce aux sciences » - et ce, en créant des interfaces entre recherche et collectivités, ou en utilisant celles qui existent déjà.



GRAND POITIERS
communauté urbaine

en partenariat avec :

RÉSEAU C.U.R.I.E.

BANQUE des
TERRITOIRES

France
Universités

Neuf ateliers et communications scientifiques

A l'issue de chaque atelier du mercredi 16, l'un de ses participants a été interrogé sur ce qu'il en avait pensé et retiré, et sur la façon dont le sujet s'incarnait sur son territoire.

Ateliers de la matinée

Atelier 1 : Complexité de la coopération recherche/collectivité en SHS : comment éviter le désenchantement ? - animé par Olivier Palluault (SCOP Ellyx) et Stéphane Vincent (27^{ème} région)



Alexis MIDOL-MONNET

Alexis Midol-Monnet, conseiller municipal d'Orsay (91) délégué à la jeunesse, à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante, a évoqué une « *diversification des leviers* » pour renforcer la collaboration entre collectivités, universités et acteurs locaux, permettant des initiatives « *plus précises et plus efficaces* » pour les territoires. Bien que certains obstacles demeurent, cette évolution offre, selon lui, « *un potentiel accru pour améliorer le bien-être des habitants.* »

Il a cité des projets concrets, comme un guide sur la biodiversité conçu avec des étudiants, sensibilisant les habitants à la « *nature sur le trottoir* », ainsi qu'une évaluation des structures publiques locales, pour « *développer une meilleure culture commune dans la*

fabrique de la ville. » Il aurait en outre souhaité que l'atelier approfondisse « *l'impact des finances publiques* » et le coût pour les collectivités de la « *non-veille scientifique.* »

Atelier 2 : Recherche et innovation au service de la territorialisation des transitions - animé par Diane de Mareschal (Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts)



Vincent DEMESTER

Vincent Demester, vice-Président de la *Communauté d'agglomération de la Rochelle* (17) en charge de la promotion du tourisme, a partagé ses réflexions sur la relation entre recherche et territoires, notant l'importance de la « *taille du territoire* » dans la capacité à mobiliser les ressources de recherche. Il a aussi été marqué par la question de l'indépendance de la recherche : « *Va-t-on permettre à la personne qui mène une recherche d'être autonome et indépendante, alors même qu'on lui donne un « ordre » de recherche ?* »

Pour lui, la relation entre chercheurs et décideurs doit préserver un équilibre, sans que la recherche devienne le « *vassal d'un donneur d'ordre politique.* » Il a en outre évoqué les enjeux spécifiques de sa ville, comme les questions de submersion et d'aménagement en bord de mer, soulignant des problématiques partagées avec d'autres villes littorales. Pour aller plus loin, il aimerait voir une « *vulgarisation permanente* » des avancées en recherche, accessible et adaptée aux besoins des collectivités.

Atelier 3 : Les coopérations inter-territoriales à l'égard des activités académiques - animé par Camille Vergnaud (Laboratoire Pacte) et Josselin Tallec (Université Bretagne Occidentale)



Jean-Michel LONGUEVAL

Jean-Michel Longueval, vice-Président de la *Métropole de Lyon* (69) en charge des universités et de la vie étudiante, a qualifié l'atelier de « *début de dialogue* » sur la territorialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Il a mis en avant l'importance d'éviter que chaque collectivité défende uniquement ses propres intérêts, affirmant que « *si tout le monde dit : il faut que j'aie de l'offre, il n'y a pas de coopération.* » Cette coopération, selon lui, est essentielle pour répartir efficacement les formations et la recherche.

Illustrant ses propos avec l'exemple de Lyon, il a évoqué la collaboration avec des villes voisines comme Saint-Étienne pour soutenir leur attractivité académique. Enfin, il a souligné un défi majeur : « *l'État sollicite de plus en plus les collectivités* » sans leur transférer de moyens suffisants. Bien qu'optimiste, Longueval reconnaît que « *ce n'est pas si simple* » d'aligner les priorités locales avec celles de l'État.

Atelier 4 : Incuber et accompagnement la croissance des start-up issues de la recherche ou de l'entrepreneuriat étudiant - animé par Alain Asquin (Plan Esprit d'Entreprendre)



Denis HAMEAU

Denis Hameau, Conseiller métropolitain de *Dijon Métropole* (21) délégué *Smart City*, Enseignement supérieur et Université, a salué la mise en réseau des acteurs de l'incubation à l'échelle régionale, qu'il a perçue comme une « *force précieuse* » pour soutenir les projets étudiants. Selon lui, cette organisation « *dépasse les barrières des différents rôles* » et permet d'adapter l'accompagnement aux besoins des entrepreneurs. « *Nous allons aller lui trouver le laboratoire qui ira bien* », a-t-il expliqué, insistant sur l'importance de ce réseau pour guider les étudiants-chercheurs.

Concernant son agglomération, il a évoqué le pôle de compétitivité *Vitagora* autour de l'alimentation durable et la « *Smart City* » de Dijon, qui associe

la population à la gouvernance des données pour atteindre la neutralité carbone. Enfin, il s'est dit impressionné par la « *maturité* » et l'engagement des participants, jugeant cet écosystème « *inspirant pour nous à Dijon.* »

Atelier 5 : Comment mesurer et suivre dans le temps l'empreinte territoriale des universités ?

- animé par Yannick L'Horty
(Université Gustave Eiffel)



Thierry CHAILLOUX

Thierry Chailloux, vice-Président de *Tours Métropole Val de Loire* (37) délégué à la Recherche, à l'Enseignement supérieur, à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage, a trouvé l'atelier enrichissant pour sa présentation d'une méthode permettant de mesurer l'impact socioéconomique de l'université sur un territoire. Selon

lui, cette approche « *traduit le nombre d'emplois directs, indirects et induits* » créés par la présence de l'université et de ses acteurs, fournissant une « *transcription de l'apport local de l'université* » en termes économiques.

Évoquant sa propre expérience, il a expliqué qu'au conseil métropolitain, les élus demandent souvent des justifications pour les investissements destinés à l'université. « *Là, c'est une façon de pouvoir justifier justement de l'apport* », a-t-il noté, soulignant que l'université apporte aussi « *dynamisme, jeunesse et culture* » au territoire. Bien qu'il ait apprécié l'atelier, il aurait souhaité « *aller plus dans le détail* », regrettant que le temps imparti n'ait pas permis de répondre à toutes ses questions.

Ateliers de l'après-midi

Atelier 1 : Organiser les collaborations entre les directions de la collectivité et les structures locales de recherche - animé par Nadine Peyre-Ayoub (*Ville de Paris*)



Jean-Luc DELPEUCH

Jean-Luc Delpeuch, Président de la *Communauté de communes du Clunais* (71), a apprécié l'atelier pour la diversité des stratégies d'interaction entre recherche et territoire présentées, qui fonctionnent aussi bien dans des grandes villes comme Paris que dans des zones plus petites. Il a relevé que « *l'innovation territoriale par l'aide de la recherche peut se décliner dans*



beaucoup de situations », y compris dans son territoire rural.

Se basant sur son expérience, il a décrit la collaboration réussie entre professionnels, universitaires et élus locaux pour « *trouver des solutions inédites*. » Bien qu'à une échelle modeste, cette approche permet des impacts similaires : « *On commence à voir des gens en master, puis en doctorat, que l'on embauche et qui continuent à contribuer*. ». Il aurait souhaité, ici, « *dialoguer davantage avec les participants* », mais a perçu un potentiel pour prolonger ces échanges au-delà de la durée limitée de l'atelier.

Atelier 2 : Optimiser le soutien des collectivités à la recherche, en s'appuyant sur les dispositifs qui fonctionnent – animé par Stéphanie Kuss (Réseau C.U.R.I.E.)



Hervé WILLAIME

Hervé Willaime, adjoint à la Maire de Cachan (94) chargé de l'Enseignement secondaire et supérieur, de la Recherche et de la Vie étudiante, a décrit l'atelier comme une étape pour évaluer les collaborations entre col-

lectivités et structures de recherche, visant à encourager « *l'innovation et le transfert technologique*. » En s'appuyant sur des exemples variés, comme la gestion de l'eau ou les îlots de fraîcheur, l'atelier a permis de présenter les perspectives et limites de ces partenariats.

Pour les petites collectivités comme la sienne, il a souligné que « *les partenariats sont plutôt à l'échelle intercommunale* », car les ressources sont limitées, et exprimé une certaine frustration face à la difficulté de « *quantifier l'effet de ces collaborations* » - insistant sur la **nécessité d'évaluer non seulement les retours financiers**, mais aussi les impacts environnementaux et socio-économiques, comme l'attractivité du territoire et la création d'emplois.

À la découverte d'espaces d'interactions entre **recherche et territoire** du **Grand Poitiers**

Jeudi 17 octobre, en début de journée (de 8h45 à 10h30), quatre visites sur site étaient proposées, en parallèle, aux participants du colloque, afin de leur permettre d'explorer les initiatives d'innovation et de valorisation patrimoniale de Grand Poitiers Communauté urbaine

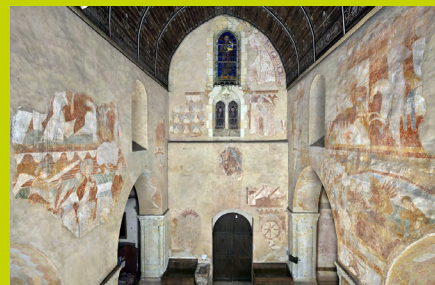
La **première visite** a conduit les participants à *HTag de Neoloji Technopole*, pépinière d'entreprises située dans le quartier de la gare, dédiée au soutien des entrepreneurs et dirigeants. Elle offre des services complets pour accompagner la création et le développement de start-ups innovantes en fournissant des espaces d'accueil et d'hébergement, ainsi qu'une animation de l'écosystème entrepreneurial local.

La **deuxième visite** s'est déroulée à l'*Espace Chaboureau*, un lieu de médiation scientifique créé par l'*Université de Poitiers*. Situé au centre-ville, cet espace unique rend la science accessible au grand public à travers un musée interactif, une salle immersive et des ateliers, dont un escape game intitulé « *le café des curiosités* » où les

visiteurs explorent la science de manière ludique.

La **troisième visite** était en fait une rencontre avec chercheurs et collaborateurs du *Grand Poitiers*, pour découvrir les collaborations de recherche entre *Grand Poitiers* et l'*Université de Poitiers*, qui portent sur des sujets d'intérêt commun comme les îlots de chaleur, la santé humaine et la gestion des cours d'eau - soulignant l'importance des recherches appliquées pour la communauté.

Enfin, la **quatrième visite** a offert un retour dans le passé avec les fouilles du Palais de Poitiers, organisées par le *Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM)*. Ce site historique, en pleine réhabilitation, invite à découvrir les vestiges et à renouer le lien entre ce patrimoine et la ville.



Atelier 3 : Comment la recherche publique peut-elle avoir un effet d'entraînement sur la recherche privée et, in fine, sur l'innovation et le développement économique local ? – animé par Lionel Delbos (*France urbaine*) et Philippe Bassot (*CMI Stratégies*)



Françoise RAYNAUD

Françoise Raynaud, vice-Présidente de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon (85), a abordé les défis rencontrés par les territoires non métropolitains pour bénéficier des dispositifs de sou-

tien à l'innovation. Selon elle, « *les dispositifs que l'on trouve en métropole ne peuvent pas se décliner sur nos territoires d'agglomérations* », où les entreprises sont surtout des PME recherchant de la proximité. Elle a souligné que « *l'usine à la campagne est une réalité* », mais que les grands dispositifs d'accompagnement, comme les pôles de compétitivité, paraissent « *trop éloignés du terrain* » pour ces structures.

L'élue a également évoqué le rôle des collectivités dans l'innovation, qui consiste davantage à « *sensibiliser et accompagner pas à pas* » les jeunes créateurs, en évaluant la maturité de leurs projets. Pour elle, les entreprises locales restent sceptiques face aux collaborations de long terme : « *La recherche, c'est un an. Ensuite, il faut que cela se concrétise dans le chiffre d'affaires...* »

Atelier 4 : Mettre en relation demande sociale ou territoriale et recherche avec les Boutiques des sciences ou autres dispositifs d'intermédiation – animé par Stéphanie Bost (*Alliance Sciences-Société*)



Marie PIERON

Marie Pieron, adjointe au Maire d'Ivry (94) en charge de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de la culture scientifique, a souligné l'importance des structures d'intermédiation entre universités, collectivités et associations, comme les *Boutiques des sciences*, pour accompagner les projets de recherche-action. Selon elle, ces structures facilitent le travail avec les collectivités et permettent de « *résoudre une question scientifique de manière concrète.* »

Elle a évoqué le projet de *Conservatoire éco-citoyen* d'Ivry, qui pourrait bénéficier d'un accompagnement similaire pour assurer sa pérennité. « *Peut-être avons-nous raté certaines étapes* », a-t-elle admis, notant qu'une aide extérieure aurait permis d'éviter certaines tensions internes. Elle a en outre exprimé son intérêt pour un approfondissement sur les financements et le partenariat entre *Boutiques des sciences* et collectivités. Pour elle, la recherche participative est « *incompatible avec la manipulation* », car elle repose sur des étapes transparentes, permettant une confiance mutuelle entre tous les acteurs.



Table-ronde : Comment bien faire travailler **chercheurs et collectivités ensemble ?**

A l'issue de ces deux journées d'échanges et avant la conclusion de Bastien Bernela, vice-Président du Grand Poitiers et Administrateur national de l'AVUF, une table-ronde s'est tenue, jeudi matin, dédiée à la thématique générale de ce colloque : Recherche et territoires. Elle a permis de présenter des exemples concrets et de mettre en lumière des dispositifs efficaces.

À l'heure où les défis écologiques, sociaux et économiques appellent des réponses innovantes, la collaboration entre chercheurs et collectivités territoriales s'avère cruciale. Cette table-ronde, animée par Marie Pieron, adjointe au Maire d'Ivry, en charge de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de la culture scientifique et Administratrice nationale de l'AVUF, a permis aux intervenants d'échan-

ger sur les moyens de rapprocher le monde académique des acteurs locaux et d'optimiser cette coopération.

Un partenariat essentiel pour faire face aux enjeux locaux

Marie Pieron a d'abord rappelé que « ces liens entre établissements d'enseignement supérieur et collectivités territoriales deviennent absolument déterminants », particulièrement face aux enjeux de transition écologique et de crises sanitaires récentes. Elle a souligné l'importance d'un dialogue constructif pour que la recherche éclaire les politiques publiques, notamment en matière d'écologie et de sciences participatives.

Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la [Maire de Paris](#) en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, a quant à elle présenté l'initiative « Paris Recherche », visant à rapprocher la recherche de l'action publique parisienne : « Il y avait une sorte de hiatus entre les habitants et les chercheurs, les politiques et les chercheurs », et cette démarche veut « renforcer le lien entre sciences, ville

et société » pour restaurer la confiance entre citoyens et institutions.

«1000 doctorants pour les territoires» : un modèle de collaboration

Jean-Luc Delpuch, Président de la [Communauté de Communes du Clusinois](#), a ensuite exposé le programme «1000 doctorants pour les territoires», dont il est le fondateur. Un programme destiné à inciter les jeunes chercheurs à travailler sur des problématiques locales : « Nous avons commencé avec un sociologue de Lyon-2 qui a travaillé avec nous sur le service public en milieu rural », a-t-il expliqué, illustrant la manière dont la recherche peut être intégrée dans les projets de terrain à condition de créer un dialogue entre chercheurs, collectivités et habitants.

Pour Jean-Luc Delpuch, les collectivités rurales ont beaucoup à offrir aux chercheurs, et vice-versa. Il a ainsi insisté sur la richesse des relations tripartites entre un tuteur (la collectivité), un doctorant et un directeur/trice de recherche : « Ce triangle-là est vraiment fondamental. » Ce modèle, tout d'abord appliqué dans une petite communauté, se veut désormais accessible à toutes les collectivités, grandes et petites.

Enrichir les compétences des chercheurs et des collectivités

Eric Papon, représentant de *France Universités* et Chargé de mission Filières industrielles et socio-économiques auprès du Président de l'[Université de Bordeaux](#), a illustré l'apport concret de la recherche pour les collectivités en partageant l'exemple de la [Métropole de Bordeaux](#), où la recherche a contribué à des projets en lien avec la gestion des ressources en eau et la mobilité urbaine. Il a souligné l'importance de « savoir comment faire ces connexions » pour que les compétences académiques profitent directement aux territoires. Selon lui,



« les universités sont des acteurs très importants pour les collectivités », notamment en matière d'aide à la décision et de transformation locale.

Majdi Khoudeir, de la [Conférence des Grandes Écoles](#), a pour sa part mis en avant, en tant que Directeur général de l'[ISAE-ENSMA](#) de Poitiers, la capacité des écoles d'ingénieurs à se connecter avec les PME locales et les entreprises. Pour lui, la diversité thématique des écoles représente un atout pour les collectivités, car elle permet de répondre à des problématiques spécifiques - que ce soit dans le domaine de la mobilité, de l'aéronautique ou de l'énergie...

Freins et solutions pour une collaboration réussie

Par-delà des réussites avérées, des obstacles subsistent. Jean-Luc Delpéuch a ainsi pointé la « méconnaissance mutuelle » entre chercheurs et acteurs locaux, qui entraîne parfois des réticences des deux côtés. Pour y remédier, il a envisagé la mise en place de formations destinées aux élus et agents territoriaux, visant à les aider à mieux comprendre les enjeux de la recherche et à encourager des collaborations concrètes.

En outre, Marie -Christine Lemardeley a évoqué un autre frein majeur : le financement. Elle a déploré que la recherche ne soit pas une compétence obligatoire pour une ville - ce qui complique l'allocation de budgets. Malgré

ces contraintes, Paris a mis en place des appels à projets souples, permettant aux chercheurs de contribuer à des sujets concrets, comme l'impact du changement climatique sur les ressources en eau ou la qualité de l'air dans les écoles : « *Quand j'ai moins de financement, j'adapte les projets pour faire avancer les choses autrement.* » Preuve qu'avec de la flexibilité, des solutions peuvent néanmoins être trouvées.

Une science pour et avec la société

Les échanges de cette table-ronde ont mis en lumière une vision commune : le souhait de rapprocher la recherche des besoins des citoyens. Selon Jean-Luc Delpéuch, « *la science devrait vraiment aller vers les citoyens, la société via les collectivités* », et ce d'autant plus que les défis contemporains nécessitent une mobilisation collective. Pour Majdi Khoudeir, les écoles et uni-

versités doivent continuer à se rendre accessibles, non seulement pour leurs étudiants, mais aussi pour les collectivités qui cherchent des solutions innovantes.

Ce temps d'échange s'est conclue sur un appel unanime à élargir ces collaborations, afin que la recherche serve davantage le bien commun, et ce à travers une relation de confiance et de respect entre scientifiques, décideurs et citoyens. Comme l'a souligné Marie Pieron, cette coopération « *constitue un levier puissant pour transformer durablement nos territoires* », en alliant expertise académique et besoins concrets des collectivités.■



www.avuf.fr

Recherche et territoires

Dans le cadre de son colloque annuel organisé à Poitiers, un appel à communication, sous forme de posters, a été lancé par l'AVUF auprès de l'ensemble des participants afin de partager leurs expériences inspirantes : initiatives locales, actions, projets ou démarches stratégiques - autour de la thématique « Recherche et territoires ».

Ces posters ont été exposés durant les deux jours et vous pouvez les retrouver sur le site de l'AVUF en suivant ce lien : https://www.avuf.fr/wp-content/uploads/2024/11/EXPO-Colloque_AVUF_2024.pdf



Retrouvez toutes les archives
www.universites-territoires.fr

Les résidences
étudiantes
accessibles
à haut niveau
de services

www.loirecampus.fr

SUR LA METROPOLE NANTAISE



Agréées
Résidences
universitaires



3 résidences

427 logements

Loyer tout inclus à partir de 401 €
(hors déduction APL)

3 projets en cours d'étude ou de
montage

1000 logements à horizon 2030

La SMERRA, aux côtés de la Région Auvergne Rhône Alpes **pour couvrir les étudiants du territoire !**

Dans un souci de préservation du pouvoir d'achat, de solidarité et d'amélioration de l'accès aux soins, la Région Auvergne-Rhône-Alpes avait initié un Appel à Manifestation d'Intérêt en 2023 visant à créer une complémentaire santé régionale pour les habitants, en proposant de nombreuses garanties et un tarif attractif. Dans ce cadre la SMERRA, acteur de référence dans la protection sociale des étudiants, avait répondu et aux côtés de quatre autres acteurs, a été retenue pour couvrir les étudiants de la Région dont l'effectif dépasse les 370 000.



Un partenariat régional pour un acteur national de la santé étudiante

Implantée à Lyon depuis sa création il y a plus de 50 ans, la SMERRA, dont la gouvernance est principalement composée d'élus étudiants, est attachée à répondre aux besoins spécifiques des jeunes en formation. Aujourd'hui, tout en déployant son expertise dans toutes les grandes villes étudiantes de France, la SMERRA reste profondément ancrée dans son territoire d'origine, où elle continue de cultiver une relation de proximité avec les étudiants.

A travers la création d'une complémentaire santé régionale, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est fixée pour objectif de soutenir le pouvoir d'achat des habitants en leur proposant un tarif préférentiel. Pour la partie étudiants, ce dernier est inférieur en moyenne de 14% par rapport aux tarifs pratiqués hors de ce dispositif.

En apportant son expertise et son savoir-faire, la SMERRA contribue pleinement à cet effort, avec un accent particulier sur la protection santé des étudiants, la prévention, la promotion de la santé et l'accompagnement au logement. Dans le cadre de ce partenariat et forte de son engagement, la SMERRA propose par ailleurs de maintenir le statu quo tarifaire sur ses formules dédiées aux étudiants.

Un partenariat officialisé lors d'une conférence de presse à l'Hôtel de Région

Aux côtés du Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Fabrice PANNEKOUCKE, son prédécesseur Laurent WAUQUIEZ désormais Député et Valérie LASSALLE, Conseillère Régionale, Stéphane PUGEAT, Directeur délégué opérationnel représentait la SMERRA, lors d'une conférence de presse quelques mois après le lancement de «

Ma Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes ». Dans le cadre de ce dispositif, la SMERRA espère pouvoir accompagner un millier d'étudiants d'ici à 2025.



Stéphane PUGEAT, Directeur Délégué Opérationnel

Pour Stéphane Pugeat, Directeur Délégué Opérationnel, la SMERRA présente : « Par son mode de vie, de consommation, ses usages, ses besoins, sa recherche d'émancipation et



© Région Auvergne-Rhône-Alpes

d'épanouissement en opposition avec ses ressources limitées, la population étudiante est tout à fait singulière. Elle nécessite une connaissance approfondie de ses conditions de vie et d'étude, et une approche en phase.

C'est pourquoi, la SMERRA, fidèle à sa Raison d'Être, s'est portée tout naturellement candidate pour favoriser l'accès aux soins des étudiants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en apportant son savoir-faire, tant en matière de protection santé étudiante que de prévention et promotion de la santé. La Région Auvergne-Rhône-Alpes et les 4 autres acteurs retenus, ont reconnu la nécessité de cette approche affinitaire, et notre compétence à la déployer sur l'ensemble du territoire ».



Daniella ZADI, Présidente de la SMERRA

Daniella ZADI, Présidente de la SMERRA, a souligné l'importance de ce partenariat pour les étudiants « *Le renoncement aux soins par méconnaissance du système français ou raisons financières nous inquiète. Ce dispositif régional est une bonne réponse à ces deux difficultés et une opportunité dont j'espère que les étudiants se saisiront* ». ■



<https://smerra.fr>

Zoom sur les différentes couvertures

La gamme développée pour ce dispositif régional est composée de deux niveaux de garantie dits responsables ou « 100% Santé ». La majorité des soins et équipements en optique, dentaire et auditifs sont sans reste à charge pour les étudiants.

- **Formule « Primordiale » à 20€ par mois** : Taux de remboursements à 100% et des forfaits de consommation adaptés à la vie étudiante, comme un forfait licence sportive dans un club régional, la médecine douce ou les protections périodiques.
- **Formule « Renforcée » à 32€ par mois** : Taux de remboursements allant jusqu'à 130% pour compenser les éventuels dépassements d'honoraires des professionnels de santé et des forfaits de consommation vie étudiante renforcés par rapport à l'offre « Primordiale ».

Promotion de l'activité physique et de la santé mentale

30% d'étudiants affirment avoir déjà renoncé au moins une fois à des soins et, dans la majorité des cas, le renoncement est dû à des raisons financières (44%)¹. Ayant pour mission d'apporter des solutions en faveur du mieux-vivre étudiant, la SMERRA soutient le choix du Premier ministre en désignant la santé mentale, Grande cause nationale pour l'année 2025 dont la population étudiante est particulièrement touchée.

Au-delà de la **santé mentale**, l'offre permet de participer aux frais d'abonnement à une association ou club sportif² encourageant ainsi les jeunes à pratiquer une **activité physique et sportive**.

Des solutions à leurs besoins désormais accessibles à un plus grand nombre d'étudiants de la Région grâce au dispositif « Ma Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes » et la mutuelle étudiante SMERRA.

¹ Source : Rapport Prendre soin de sa santé pendant les études - Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) - Septembre 2024

² Agréé par l'Etat domicilié en Auvergne-Rhône-Alpes

Une solution de logement pour les étudiants

Aussi, le logement étant une source préoccupante pour les bacheliers et leurs parents, la SMERRA propose dans ses deux formules des réductions de frais de dossier de location ou des parcours fléchés auprès de résidences étudiantes partenaires LOGIFAC et FAC-HABITAT représentant plus de 1.430 logements sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Implantées à proximité des campus, équipées ou meublées et éligibles aux aides au logement, ces résidences sont adaptées aux besoins des étudiants. Le partenariat réalisé entre les acteurs du logement et la SMERRA, permet aux locataires de bénéficier d'un accompagnement au quotidien, d'animations en prévention et promotion de la santé ainsi qu'une sensibilisation aux éco-gestes en résidence afin de les guider vers une émancipation. ■

Mentorat d'Accueil de l'Afev : une intégration réussie **des étudiants primo-entrants à Bordeaux et au-delà**

Depuis septembre 2020, l'Afev accompagne les étudiants primo-entrants, notamment à Bordeaux, grâce à un dispositif innovant : le «mentorat d'accueil». Ce programme, qui favorise les échanges entre étudiants expérimentés et nouveaux arrivants, contribue à briser l'isolement et à sécuriser les parcours universitaires. Focus sur un bilan positif, qui allie solidarité, formation et résultats concrets.



CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES

À l'Université Bordeaux Montaigne, la rentrée 2023 a marqué la poursuite du développement d'un programme de mentorat d'accueil piloté par l'Afev. Ce dispositif vise à aider les étudiants primo-entrants à s'intégrer dans l'univers universitaire, et à s'adapter à leur nouvelle vie. Une initiative saluée pour son impact humain et son approche structurée, particulièrement bienvenue dans un contexte où l'isolement demeure un enjeu majeur pour les jeunes en début de cursus.

Une réponse adaptée à des besoins spécifiques

Chaque année, des milliers de jeunes entament leur premier cycle universitaire, souvent loin de leur famille et dans un environnement totalement nouveau. Pour beaucoup, les défis sont autant académiques que personnels : comprendre les rouages de l'université, se socialiser ou encore trouver des ressources adaptées à leurs besoins. Selon un récent bilan, l'isolement social reste l'un des prin-

cipaux facteurs de décrochage en L1.

Pour y remédier, l'Afev a instauré ce mentorat d'accueil, misant sur la solidarité inter-étudiante. Le principe ? Un binôme (ou trinôme) formé par un étudiant expérimenté et un (ou plusieurs) primo-entrant(s) de la même filière. Cette formule garantit un accompagnement personnalisé et contextualisé.

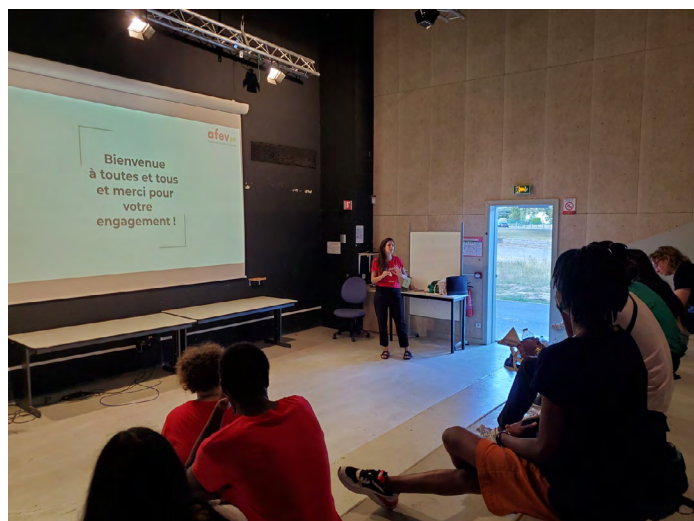
Le déploiement à Bordeaux

L'action débute bien avant la rentrée universitaire. Dès la fin août, les étudiants de L2, L3 et Master sont sollicités par l'Afev pour devenir mentors. En parallèle, un mail d'information est envoyé à tous les nouveaux inscrits en L1 pour leur proposer ce service. Résultat l'an dernier : 227 étudiants participants, répartis en 155 accompagnements, avec une couverture de 22 filières.

Le programme se structure autour de plusieurs étapes-clés :

- Formations des mentors : près de 97 % des mentors ont suivi des sessions en présentiel ou en visio pour acquérir les compétences nécessaires. Pour les autres, un *Guide du Mentor* leur a été fourni
- Mise en relation des binômes/trinômes : organisée à la mi-septembre, cette étape marque le lancement concret des accompagnements.





- Accompagnement et suivi régulier : les binômes bénéficient d'un encadrement par des volontaires en service civique et un salarié de l'Afev, garantissant un suivi individualisé tout au long du semestre.

En complément, des animations collectives sont proposées pour stimuler les rencontres et renforcer les liens : brunchs, ateliers créatifs, soirées quiz, etc. Des moments informels largement plébiscités par les participants.

Un impact concret et mesurable

Le bilan du programme à Bordeaux est éloquent. Du côté des mentorés, 67 % se sont sentis moins seuls, 60 % ont trouvé des réponses à leurs questions et 40 % ont mieux compris le fonctionnement de l'Université. Pour certains, l'accompagnement a également permis une meilleure découverte de Bordeaux (27 %), un soutien dans leurs cours (20 %) ou encore la participation à des sorties enrichissantes (27 %).

Les mentors, de leur côté, ont également tiré parti de cette expérience. Alors qu'il s'agissait pour 90 % d'entre eux d'une première expérience d'engagement, 70 % ont apprécié le sentiment d'être utiles, et beaucoup ont salué les compétences relationnelles acquises, telles que l'empathie et l'adaptation.

Une initiative à pérenniser

À Bordeaux comme ailleurs, le mentorat d'accueil de l'Afev démontre que l'accompagnement par les pairs constitue une solution pertinente et efficace pour l'intégration universitaire. Les témoignages récoltés révèlent non seulement l'impact sur les étudiants accompagnés, mais aussi l'élan de solidarité qu'il suscite parmi les mentors.

Pour 2024-2025, 13 % des mentorés souhaitent à leur tour devenir mentors, preuve que cette dynamique de transmission peut s'inscrire durablement dans les pratiques universitaires.

En renforçant le lien social et en offrant une réponse concrète à l'isolement, ce dispositif se positionne comme un modèle d'accompagnement novateur, capable de sécuriser les parcours et d'enrichir les expériences humaines. Bordeaux en est un exemple phare, et nul doute que le succès local inspirera d'autres campus à travers la France.

Une initiative nationale

Le mentorat d'accueil développé par l'Afev a pour objectifs d'accompagner et de faciliter l'intégration d'un étudiant primo-arrivant dans la communauté étudiante. Originellement, il a été mis en place à la suite du confinement du printemps 2020 afin de répondre

à la crise sans précédent d'isolement social et psychologique de nombreux étudiants. Après une expérimentation pendant un an sur quelques pôles, il a ensuite été développé et structuré dans une dizaine des territoires où l'Afev porte des actions contre les inégalités éducatives.

Le rôle du mentor d'accueil est multiple : Participer à la création du réseau d'un mentoré grâce à ses proches et connaissances ainsi qu'aux autres engagés de l'Afev ; lui faire découvrir l'établissement d'enseignement supérieur dans son ensemble, avec l'explication des codes universitaires, la présentation du campus, des associations étudiantes, des différents services sociaux et de santé ; lui faire visiter la ville, car celle-ci est nouvelle pour une majorité des primo-arrivants ; l'accompagner dans l'acquisition d'outils méthodologiques et le soutenir durant ses périodes de révisions et d'examens.

À l'échelle nationale, en 2023, le mentorat d'accueil de l'Afev représentait 577 binômes, 11 implantations territoriales dans 15 villes (de Lens à Tarbes, de Nantes à Marseille et de Bordeaux à Besançon)... et 94 % des mentors satisfaits de cet accompagnement ! Ainsi, ce dispositif, tant à Bordeaux qu'au niveau national, s'affirme bel et bien comme une réponse efficace aux défis d'intégration des étudiants primo-entrants.



Hélène BANANAS, déléguée thématique «Actions éducatives» à l'Afev Bordeaux.

Hélène Bananas : « Créer du lien entre les étudiants est une priorité »

Hélène Bananas est déléguée thématique «Actions éducatives» à l'Afev Bordeaux. Engagée depuis 2021, elle accompagne et développe des initiatives favorisant l'entraide et l'intégration des étudiants. Avec une approche pragmatique et humaine, elle veille à ce que chaque mentor et chaque mentoré trouve sa place dans ce dispositif du mentorat d'accueil, en lien avec les enjeux de la vie étudiante.

Comment le mentorat d'accueil s'est-il implanté à Bordeaux ?

Il a commencé en 2020 à l'Université Bordeaux-Montaigne, dans le cadre d'une expérimentation. Je suis arrivée l'année suivante pour reprendre et structurer le projet. À Bordeaux, nous

avons la chance de disposer d'une implantation forte de l'Afev, qui nous a permis de lancer le programme rapidement : nous avons envoyé un mail pour recruter des mentors, et cela a tout de suite pris. Beaucoup d'étudiants avaient envie de s'engager, mais ils ne savaient pas comment. Le mentorat d'accueil répondait également à un vrai besoin de lien social pour les L1, surtout après la période compliquée du Covid. Dès la première année, nous avons constaté un potentiel énorme.

Pourquoi avoir choisi d'organiser le mentorat en trinômes ?

Le trinôme, c'est quelque chose que j'ai mis en place dès la deuxième année, parce que cela fonctionne mieux. En tête-à-tête, certains étudiants peuvent se sentir un peu gênés ou intimidés. Avec un trinôme, on crée un petit collectif où chacun trouve plus facilement sa place. C'est particulièrement efficace quand on réussit à former des trinômes dans la même filière : ça aide les L1 à reconnaître des visages dans les amphis et à se sentir moins seuls. Pour nous, c'est une manière simple mais puissante de répondre aux besoins sociaux et pédagogiques des étudiants.

Quels sont les leviers qui ont assuré le succès de ce programme ?

Le point clé, c'est la formation et l'accompagnement des mentors. Quand je suis arrivée, j'ai décidé de «bichonner» les mentors, pour qu'ils se sentent

équipés et motivés. On leur donne des outils pour accompagner au mieux les L1, qui n'osent pas toujours demander de l'aide ou poser des questions. On organise des rencontres mensuelles spécifiques pour les trinômes, en plus des soirées pour tous nos bénévoles. Cela permet de nourrir la relation et de garder tout le monde impliqué. Au départ, nous visions le quantitatif : toucher un maximum de L1. Aujourd'hui, nous nous concentrons davantage sur le qualitatif, avec un suivi plus personnalisé et un meilleur matching des trinômes. Ce programme, ce n'est pas juste du mentorat : c'est une façon de créer du lien durable entre les étudiants, de les encourager à s'engager pour leurs pairs. ■



contact sandrine.martin@afev.org
www.afev.org

Retrouvez toutes les archives
www.universites-territoires.fr



AMÉNAGEMENT

RÉSIDENCE ÉTUDIANTE
COLLECTIVITÉ
HÔTELLERIE

01

ÉTUDE

02

CONCEPTION

03

FABRICATION

04

INSTALLATION



FORMULE CLÉ EN MAIN

LES POINTS FORTS

SCHOLA DOMUS

est composée d'une équipe d'architectes d'intérieur, décorateurs et partenaires, experts en fabrication de mobilier, accessoires, logistique et installation. Parmi nos clients figurent de grands groupes de construction, promotion et gestion immobilière tels que Fac Habitat, Eiffage, Bouygues, Logifac, Proximity, Léon Grosse, Vinci, Kaufman & Broad, Édouard Denis, etc.



DU MOBILIER CONÇU POUR DURER

Étudié en collaboration avec ses équipes de décorateurs, architectes d'intérieur et partenaires fabricants, Schola Domus propose du mobilier adapté à la collectivité, en respect des normes en vigueur.

COLLECTIONS EXCLUSIVES

Nous concevons des collections exclusives pour les résidences étudiantes, spécifiquement adaptées à chaque client. Grâce à notre créativité et à notre expertise, nous créons des espaces uniques qui reflètent parfaitement l'identité de votre marque.

Des espaces inspirants



DES ESPACES COWORKING DESIGNS & FONCTIONNELS

Nous créons des espaces coworking stimulants pour améliorer le quotidien des étudiants. Ces lieux favorisent la productivité, les échanges et la détente, contribuant à leur épanouissement. Nos espaces modulables, décorés avec soin, répondent à leurs besoins variés grâce à des matériaux de qualité et des designs modernes.

MOBILIER | KITCHENETTE | ESPACE COWORKING | BUREAU D'ACCUEIL



Étude de projet,
Analyse des besoins.



Suivi des fabrications,
Gestion du transport
et de la logistique.



Choix des matériaux, coloris,
style de décoration.
Conception, choix du mobilier
et accessoires.
Étude implantations.



Logistique
et pose du mobilier
et accessoires.

www.scholadomus.com | 04 94 908 908 | contact@scholadomus.com

Mentions légales : SARL SCHOLA DOMUS – LOCMOB – RCS LYON 413902818 – Siège : 43, rue Jaboulay, 69007 Lyon
Conception graphique : gaellebernard.fr / Crédits photos : SCHOLA DOMUS - XAVIER FERRAND



**SCHOLA
DOMUS**
Aménagement de résidences

Climat et engagement : les étudiants franciliens à l'honneur

La Région Île-de-France célèbre l'engagement écologique des étudiants, avec deux initiatives majeures. Mercredi 27 novembre, lors de la Conférence des initiatives étudiantes pour le climat, seront remis les prix d'un appel à candidatures récompensant des projets climatiques exemplaires. Et en 2025, la première édition du Trophée de l'étudiant engagé viendra prolonger cet élan en mobilisant les jeunes autour de nouveaux défis. Ces actions témoignent d'une volonté régionale forte de placer les étudiants au cœur de la transition écologique.



Sur les campus franciliens, des étudiants engagés pour le climat s'engagent au quotidien : sensibilisation au tri des déchets, promotion du covoiturage, mise en place de composteurs... Les initiatives se multiplient pour répondre aux défis environnementaux. Afin de les encourager et de les récompenser, la [Région Île-de-France](#) a lancé un appel à candidatures (jusqu'au 18 octobre) intitulé « Les étudiants pour le climat », dont la remise des prix aura lieu le 27 novembre prochain, à l'occasion de la

Conférence des initiatives étudiantes pour le climat.

Valoriser les initiatives climatiques étudiantes

Destiné aux étudiants et associations universitaires, ce concours met en lumière des projets réalisés au cours des années 2023 et 2024. Après un processus de sélection rigoureux, trois lauréats recevront une récompense : 1 500 euros pour le premier

prix et 1 000 euros pour les deux suivants (sans compter 500 euros pour un éventuel prix « coup de cœur »). Ces prix visent à encourager des actions ayant un impact positif sur l'environnement, tout en stimulant l'innovation et l'engagement collectif. Parmi les critères de sélection figurent le nombre de personnes touchées, la durabilité du projet, et sa capacité à être reproduit à plus grande échelle.

Cette démarche répond également aux objectifs du Schéma régional



de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI 2023-2028), qui intègre les enjeux climatiques et encourage les établissements à réduire leur impact écologique. Ce cadre stratégique renforce l'idée que la jeunesse joue un rôle-clé dans la construction d'un avenir plus durable.

Une conférence pour inspirer et échanger

La remise des prix sera le point culminant d'une matinée de rencontres et de partages, rassemblant étudiants, enseignants, experts et acteurs institutionnels : la [Conférence des initiatives étudiantes pour le climat](#). Organisée dans les locaux de la Région Île-de-France à Saint-Ouen (93), cette conférence mettra en avant les meilleures initiatives tout en offrant un espace de réflexion sur la manière de généraliser ces pratiques au sein des campus.



Outre les discours et la remise des récompenses, le programme inclura des tables-rondes et des témoignages d'étudiants ayant mené des actions exemplaires. Ce moment de célébration et d'échanges mettra également en lumière les outils et soutiens disponibles pour accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches.

Trophée de l'étudiant engagé : une continuité prometteuse

Dans cette dynamique, la Région annonce également le lancement de la première édition du *Trophée de l'étudiant engagé*. Ce dispositif prendra la suite des *Trophées des étudiants ambassadeurs*, organisés pendant six ans, mais avec une approche renouvelée. Contrairement au prix précédent, ce trophée récompense des projets à réaliser, et non déjà accomplis.

Le calendrier, encore en construction, prévoit un appel à candidatures à partir de décembre 2024, avec une remise des prix programmée à l'automne 2025, en marge de la potentielle COP 25 accueillie par la Région. Les projets (portés par des étudiants plutôt que par des associations) devront s'inscrire dans une démarche de transition écologique et viser des impacts concrets dans les domaines tels que la biodiversité, la mobilité durable, ou encore la gestion des déchets.

Afin de garantir la faisabilité des initiatives, un accompagnement spécifique sera mis en place. Il s'agira de soutenir les étudiants à chaque étape, depuis la conception jusqu'à la réalisation, en facilitant leur accès aux ressources nécessaires. Cette approche témoigne d'une volonté d'ancrer durablement l'engagement étudiant et de favoriser la mise en œuvre d'idées ambitieuses.

L'engagement étudiant, une force pour la transition écologique

Au-delà des récompenses financières, ces initiatives incarnent une reconnaissance forte de la Région envers ses étudiants. Le Prix des initiatives étudiantes pour le climat et le Trophée de l'étudiant engagé ne sont pas de simples concours : ils symbolisent un engagement collectif pour répondre aux défis environnementaux de notre époque.

La jeunesse, avec sa créativité et son énergie, est perçue comme un levier essentiel pour accélérer la transition écologique. En soutenant ces projets, la Région Île-de-France affirme son ambition de faire des campus universitaires des espaces exemplaires en matière de durabilité. Ces actions s'inscrivent dans une logique de continuité et de renforcement des synergies entre étudiants, établissements et acteurs institutionnels.

Ces deux dispositifs, complémentaires dans leur temporalité et leur portée, offrent une vision inspirante pour les années à venir. Ils montrent que l'engagement climatique peut aussi être un vecteur d'innovation sociale, de collaboration et de transmission. La Région invite ainsi tous les étudiants à se mobiliser pour faire de leurs campus des laboratoires de solutions pour l'avenir. ■



Contact :

etudiants.climat@iledefrance.fr



LOGIFAC,
adhérent de l'Aires

© Agathe P | De gauche à droite : Philippe Vilanoba, Directeur général délégué Territoire Nord de France (QUARTUS) - Hervé Vilard, fils adoptif de Daniel Cordier - Audrey Frère, Architecte associée (Paindavoine Parmentier Architectes) - Gérard Caudron, Maire de Villeneuve-d'Ascq et Lionel Lérissel, Président du réseau LOGIFAC

LOGIFAC : une nouvelle résidence étudiante inaugurée à Villeneuve-d'Ascq

Le réseau d'acteurs du logement LOGIFAC by Smerra, présidé par Lionel Lérissel, et le promoteur immobilier QUARTUS ont inauguré, le 9 octobre dernier, la résidence étudiante Daniel Cordier à Villeneuve-d'Ascq en présence du maire de la ville Gérard Caudron et de l'auteur-compositeur Hervé Vilard, héritier de Daniel Cordier.



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Située au 231 rue de Lille, la résidence Daniel Cordier propose 225 logements, avec des superficies de 18 à 24 m². Portée par le promoteur immobilier QUARTUS, qui innove en proposant une démarche de nudge «coup de pouce» pour inciter les étudiants à adopter de bons comportements de vie commune, éco-responsables - comme les escaliers sublimes pour donner envie de les emprunter.

Proche des principaux établissements d'enseignement supérieur tels que l'Université de Lille - Campus Pont de Bois et Cité scientifique, cette résidence, située à proximité immédiate du centre d'Annappes, bénéficie également d'une excellente connexion avec les transports en commun, avec des arrêts de bus situés à moins de 5 minutes à pied.

Un hommage rendu à Daniel Cordier

LOGIFAC a nommé cette résidence en hommage à Daniel Cordier, Compagnon de la Libération, secrétaire de Jean Moulin, disparu en 2020. Il fut l'un de ceux qui, malgré leur jeune âge et un confort de vie,

placèrent l'engagement pour la liberté au-dessus de tout. Lionel Lérissel, Président de LOGIFAC a souhaité éclairer le choix de ce nom pour « permettre à Daniel Cordier et au message de son engagement dès 19 ans d'être connus, en figurant dans le dur, sur un bâtiment dans lequel des étudiants vont passer durant plusieurs générations. »

Pour cet hommage, l'artiste Hervé Vilard, fils adoptif de Daniel Cordier, a accepté d'être présent et a partagé son émotion à l'attention des participants, mais également des étudiants locataires : « Le fils que je suis devenu a la profonde conviction que vous saurez vous montrer digne de ce nom apposé au fronton de votre résidence. »





LOGIFAC, l'engagement de logements étudiants en réussite... avec la santé !

Comme dans chaque résidence LOGIFAC, les étudiants vont disposer d'actions de promotion et prévention santé déployées par la mutuelle étudiante SMERRA. Conscients de l'importance du logement comme facteur de réussite et de santé, LOGIFAC et la mutuelle étudiante SMERRA œuvrent ensemble depuis 2018 pour permettre aux locataires d'être acteurs de leur santé et d'acquérir des réflexes de vie autonome et équilibrée.

De la documentation, éditée spécialement pour un public jeune en formation, sur des thèmes de promotion et prévention santé (équilibre alimentaire, activité physique, gestion du stress, bruit, usage des écrans, sommeil, consommation de cannabis, alcool, tabac, etc.), est à disposition dans les résidences, avec des préservatifs et des bouchons d'oreilles. Depuis 2023, la collaboration est renforcée, avec l'impulsion d'ateliers animés par des associations locales en faveur du développement durable et d'initiatives éco-responsables.

Avec cette nouvelle résidence, LOGIFAC confirme son engagement : celui d'accompagner les étudiants en leur offrant un environnement adapté à leurs besoins et aux exigences d'une vie universitaire moderne. LOGIFAC assure désormais la gestion de 41 résidences et plus de 6 000 logements éligibles aux aides au logement, répartis dans les principales villes étudiantes de France. ■



www.logifac.fr



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

FAC-HABITAT : 5 nouvelles résidences étudiantes signées

FAC-HABITAT,
adhérent de l'Aires

L'association FAC-HABITAT, leader du logement étudiant conventionné, poursuit son développement et annonce la signature de cinq conventions de prise à bail avec divers bailleurs.

Deux nouvelles résidences à venir avec le bailleur social AXENTIA

A l'occasion du 84ème Congrès HLM, qui s'est déroulé à Montpellier les 24, 25 et 26 septembre dernier, l'association FAC-HABITAT et le bailleur social AXENTIA ont développé leur partenariat et lancé, de concert, deux nouvelles opérations de logement étudiant. Tous deux ont signé une prise à bail pour une résidence étudiante à Marseille (13) et à Sartrouville (78) représentant un total de 237 logements étudiants.

Zoom sur la nouvelle résidence étudiante à Marseille (13)

Située au cœur du 5ème arrondissement de Marseille, cette nouvelle résidence proposera 87 logements

aux étudiants, avec un cadre de vie moderne et accessible, en phase avec les enjeux sociaux actuels. Quatrième résidence FAC-HABITAT à Marseille, c'est la première réalisée en partenariat avec AXENTIA dans cette cité, sous la forme d'un projet conventionné en ULS (Usufruit locatif social). Sa livraison est prévue pour 2027.



© Satori Architectes

Zoom sur la nouvelle résidence étudiante à Sartrouville (78)

A proximité du grand pôle universitaire de Paris-Nanterre, elle offrira aux étudiants un lieu de vie adapté à leur quotidien. La résidence disposera de 144 logements et sera également proche de divers commerces de proximité, comme un supermarché au pied de la résidence, avec également un accès rapide à la gare RER et aux arrêts de bus, permettant de relier la ville à Paris en quelques minutes. Sa livraison est prévue pour le premier trimestre 2028. En unissant leurs compétences, FAC-HABITAT, spécialiste du logement étudiant depuis des décennies, et AXENTIA, acteur reconnu du logement thématique et médico-social, témoignent de leur engagement commun en faveur du bien-être des jeunes en formation.



Philippe Vilanoba, Directeur Général d'AXENTIA
et Lionel Lérissel, Président de LOGIFAC

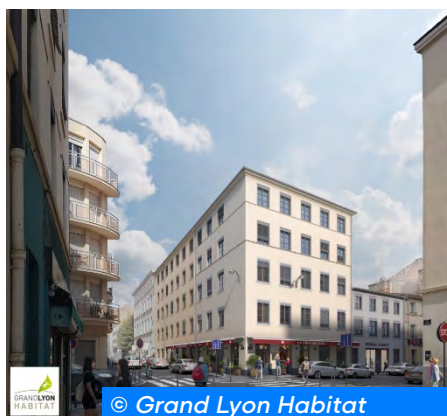


© Atelier Herbez architectes

Une nouvelle résidence à Lyon (69)

FAC-HABITAT et le bailleur social Grand Lyon Habitat ont récemment signé une convention de partenariat pour la gestion d'une nouvelle rési-

dence étudiante, située dans le 7ème arrondissement de Lyon, proche du Campus des Quais (*Universités Lyon-3 et Lyon-2*) comme de nombreuses écoles du groupe *Omnes Education*, et à proximité de commerces et moyens de transports comme le tramway, le métro ou encore le bus. Actuellement en réhabilitation avec un projet de surélévation, cette résidence proposera 70 logements et sa livraison est prévue pour novembre 2024.

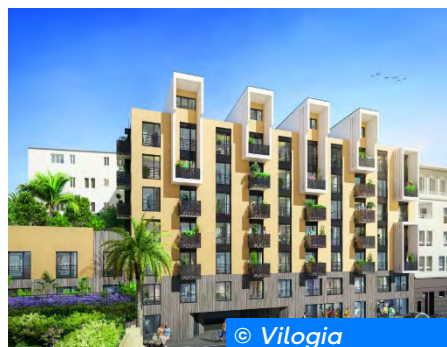


© Grand Lyon Habitat

La dixième résidence **FAC-HABITAT** niçoise (06) !

VILOGIA renouvelle sa confiance à **FAC-HABITAT** en lui confiant la gestion d'une nouvelle résidence à Nice. Celle-ci comportera 37 logements et sera située dans la rue Delfino. Ses locataires pourront profiter d'un cadre

de vie proche de la mer, au pied de la colline du Mont Alban tout en étant proche des écoles et des commerces. Sa livraison est prévue pour 2025. Avec cette nouvelle résidence, **FAC-HABITAT** signe sa 10ème résidence gérée à Nice.



© Vilogia

Une résidence étudiante à **Bures-sur-Yvette (91)**

Le bailleur social **ERIGERE** et l'association **FAC-HABITAT** ont signé une convention de prise à bail en montage (Usufruit locatif social) pour une résidence étudiante de 67 logements dans la ville de Bures-sur-Yvette (91). A proximité de Paris et extrêmement bien desservie par le RER B à 500 mètres, la résidence se situe à 10 minutes de l'*Université Paris-Saclay*. Actuellement en construction, sa livraison est prévue

pour 2025.

Au total, l'ensemble de ces opérations permettront à **FAC-HABITAT** de proposer 411 nouveaux logements. Ces partenariats s'inscrivent dans une dynamique nationale fédérée par la **SMERRA**, visant à renforcer l'offre de logements et à améliorer les conditions de vie des étudiants - notamment ceux issus de milieux modestes. ■



© Erigere



www.fac-habitat.com/fr/